

# Les appartements d'Oron

## Proposition de distribution des pièces conforme aux plans du XVIIIe siècle.

Olivier Bauermeister

«A l'égard des *appartemens* de parade, il faut qu'ils soient spacieux & exposés au levant, autant qu'il est possible, aussi-bien que placés du côté des jardins, quand il peut y en avoir : il faut sur-tout que les enfilades regnent d'une extrémité à l'autre, de manière que l'*appartement* de la droite & celui de la gauche s'alignent par l'axe de leurs portes & croisées, & s'unissent avec symétrie avec la piece du milieu, pour ne composer qu'un tout sans interruption, qui annonce d'un seul coup-d'œil la grandeur intérieure de tout l'édifice. Sous le nom d'*appartement de parade*, on en distingue ordinairement de deux especes ; l'un qui porte ce nom, l'autre celui de *société* [...] c'est-à-dire destiné à recevoir les personnes de dehors, qui l'après-midi viennent faire compagnie au maître & à la maîtresse du logis. [...] L'appartement de *parade*, où le maître pendant la matinée reçoit les personnes qui ont affaire à lui, selon sa dignité ; mais en cas de fête ou d'assemblée extraordinaire, ces deux *appartemens* se réunissent avec le grand sallon du milieu pour recevoir avec plus d'éclat & de magnificence un plus grand nombre d'étrangers invités par cérémonie ou autrement.»

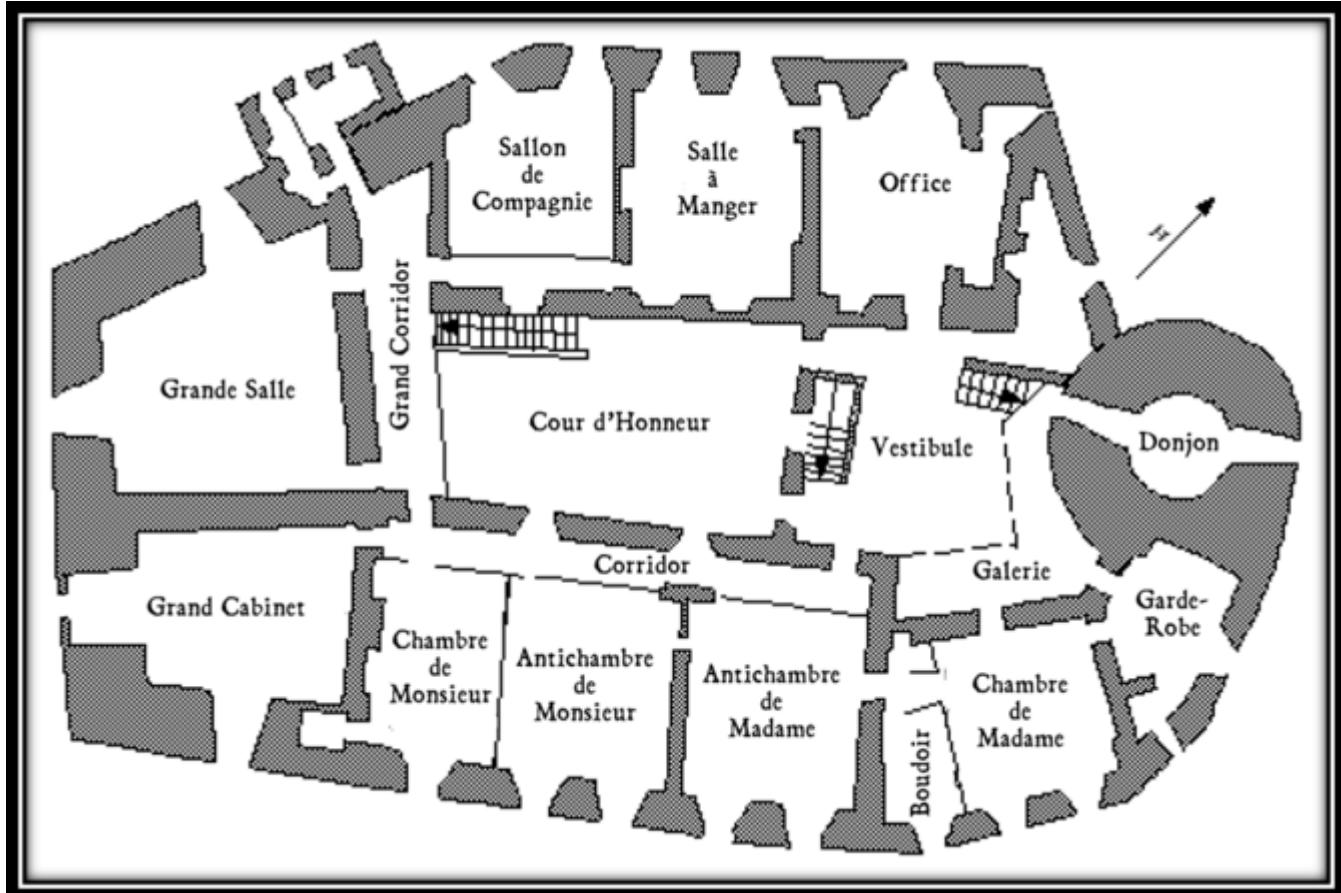
Jacques François Blondel, article « Appartement », in *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, Neuchâtel, Paris, 1751-1772.

### Table des matières

- [Appartement de commodité](#)
- [Appartement de société](#)
- [Quelques remarques en guise de conclusion](#)



La distribution originelle des appartements du château d'Oron demeure encore tout à fait lisible sur les plans : les deux appartements, de commodité et de société, sont disposés de part et d'autre de la cour, reliés par un corridor, lui-même en U. L'*appartement de commodité* est situé, comme il se doit, au levant. L'*appartement de société* est agencé symétriquement, au couchant. Les deux appartements sont reliés par une grande pièce, la « salle » (ou grand salon, ou salle de réception), conformément à certains usages décrits au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette salle, ainsi que l'appartement de société, sont desservis principalement par l'escalier de pierre. L'appartement de commodité, en revanche, a ses accès principaux par le vestibule ; mais des visiteurs peuvent aussi y être introduits par l'escalier de pierre.



## Appartement de commodité

L'appartement de commodité s'articule autour des chambres de Monsieur et de Madame, deux pièces (antichambres) servant en somme de « sas de bienséance » entre les deux. Rappelons à ce sujet que le but recherché par tout architecte au XVIII<sup>e</sup> siècle dans ce contexte, est de préserver au maximum l'autonomie des deux membres du couple. L'appartement intime de Madame (chambre, cabinet et garde-robe) dispose donc de ses propres accès. Son antichambre fournit un accès supplémentaire, conférant à l'ensemble sa dimension « sociale », indispensable à sa fonction de maîtresse de maison et femme de magistrat représentant l'autorité seigneuriale. L'appartement de Monsieur, plus important en termes de surface, démontre l'importance de sa fonction, de son rang et de ses attributions. Il communique avec l'appartement de Madame par le biais des antichambres en enfilade, et communique avec le reste du château au moyen de deux dégagements, l'un donnant sur la cour intérieure par le large corridor, l'autre par le corridor plus étroit menant au vestibule.

**Vestibule et Galerie.** L'ameublement et la décoration de cet espace doivent être conçus de manière, pour ainsi dire, minimalisté, ce qui aura pour avantage de ne pas détourner l'attention des visiteurs de la beauté architecturale de l'ensemble. Traditionnellement, un vestibule abrite souvent un bureau plat et un fauteuil : ceux du concierge qui reçoit les visiteurs et les fait annoncer. Il n'y aura donc pas lieu de modifier de manière drastique l'état actuel de cette disposition ! Tout au plus pourrait-on envisager de tirer parti, en les y alignant, de la douzaine de coffres répartis actuellement dans les appartements et qui n'y ont pas leur place. En effet, ces coffres sont représentatifs de la manière qu'on avait, au XIX<sup>e</sup> siècle, de meubler un château médiéval. Toutefois, ces mêmes coffres ont très tôt été bannis des appartements de parade, de commodité et de société, et ce dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Ils sont donc un contre-sens dans des appartements du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le vestibule, qui mène au donjon, a manifestement conservé un certain caractère médiéval ; en ce sens, une collection de coffres n'y serait pas déplacée, bien au contraire.

**Chambre de Madame**, flanquée d'un arrière-cabinet (garde-robe) à sa gauche et d'un cabinet (boudoir) à sa droite. La décoration de la chambre, ainsi que celle du boudoir, devaient, à l'origine, être assez raffinée et délicate, comme en témoigne d'ailleurs la mouluration des lambris, plus élaborée, en partie haute, que celle des autres pièces (le grand cabinet mis à part). En l'absence d'alcôve, le lit est garni de rideaux dont la nécessité est double : ils permettent de se prémunir des courants d'air et du froid, tout en préservant également l'intimité. Pas d'armoire (la garde-robe permet de s'en dispenser dans un logement de qualité), mais une « toilette » (meuble ainsi baptisé à cause de la fine toile de lin dont, à l'origine, il était recouvert) contenant un ensemble de pots à pommades, fards et onguents, de brosses, de miroirs, de flambeaux, etc., en argent et en porcelaine (cet ensemble étant également appelé « toilette » par métonymie). En matière de sièges, le mot d'ordre est « confort » : c'est dans cette pièce que l'on trouvera, par exemple, les fameuses « bergères », larges et profonds fauteuils, bas sur pieds, dotés d'un épais coussin de plumes et dont les joues (espace situé entre l'accotoir et la ceinture du siège) sont garnis de tissu, ainsi que des tabourets de pieds. Une belle commode, une table à ouvrage, voire un bureau en pente et un guéridon à thé, et un beau lustre à pampilles de cristal complètent l'ensemble de la chambre à coucher.

**Garde-Robe ou Arrière-Cabinet.** Cette pièce indispensable à un appartement féminin, a, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreux usages. Elle permet de serrer les vêtements, nécessairement nombreux, d'une « femme de qualité » ; elle contient également un cabinet de toilette et, dans les logis les plus luxueux, un cabinet d'aisance (lieu à souپape) ; elle permet également de loger une domestique qu'on souhaite garder à proximité immédiate durant la nuit. Enfin, durant le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, la façon d'envisager la famille évoluant sous la poussée de certains philosophes et écrivains, cette pièce permettra également à une mère de garder près d'elle ses enfants en bas âge.<sup>1</sup> La garde-robe reçoit une décoration spartiate : meubles en bois massif peu ou pas ornés, chaise percée, baignoire en zinc et objets usuels (en fer, cuivre ou laiton) servant à l'entretien des vêtements, au transport de l'eau, au bassinage des lits, etc.

**Cabinet ou Boudoir.** Il s'agit d'un petit salon privé par excellence, qui permet à la maîtresse des lieux de s'y reposer sans être importunée par les allées et venues des domestiques, d'y faire sa correspondance, et même d'y recevoir quelques intimes triés sur le volet. La décoration en très raffinée et soignée : c'est dans cette pièce que se trouvent parmi les plus beaux meubles et objets d'art de l'appartement de Madame : une mérienne (lit de repos) tout d'abord, des fauteuils garnis de tissu, un bureau ou un secrétaire en armoire servant de serre-papiers, un guéridon, des vases, des flambeaux et un joli lustre en bronze doré, de petits tableaux, etc.

**Antichambre de Madame.** *Stricto sensu*, cette pièce servait de salle d'attente aux visiteurs que recevait la maîtresse du logis. Mais dans les faits, elle devait également lui servir de salon de compagnie. En effet, durant le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est encore courant de recevoir dans sa chambre, qui, en tout état de cause, est la pièce la plus parée de l'appartement de commodité.<sup>2</sup> Mais avec le temps, cette pratique tombe en désuétude et il est jugé plus convenable, surtout pour une femme, de recevoir dans une autre pièce. Il est donc probable que, avec les années, la fonction de cette pièce ait évolué d'antichambre en cabinet de travail et salon de compagnie destiné au seul usage de Madame. La décoration en est soignée, mais avec nettement plus de sobriété que la chambre à coucher et le boudoir. Le mobilier est essentiellement constitué d'une grande quantité de sièges foncés de canne, disposés le long des lambris. Entre les fenêtres (et/ou au milieu des parois), des commodes, ou des consoles en bois sculpté et laqué dans les mêmes tons que la boiserie, ou en acajou (sous le règne de Louis XVI). Le centre de la pièce est laissé inoccupé. Un lustre en cristal ou une lanterne sert d'éclairage central.<sup>3</sup>

**Antichambre de Monsieur.** Communiquant avec la précédente, et d'égales dimensions (d'où l'on

peut supposer une affectation identique), cette pièce sert à faire patienter les visiteurs du maître de maison. De même que pour l'antichambre de Madame, cette pièce reçoit une décoration simple et fonctionnelle, mais d'une tonalité plus virile, conforme aux charges et prérogatives du maître de logis qu'elle est censée annoncer. De sorte que les couleurs utilisées pour peindre la boiserie peuvent être plus affirmées. Consoles et sièges cannés plaqués le long des murs composent l'essentiel du mobilier. Comme il s'agit d'une pièce de « démonstration » dont le caractère dénote une certaine officialité, les murs peuvent être garnis de portraits d'hommes (anciens baillis et notables) servant à faire valoir la tradition séculaire sur laquelle se fonde la fonction du maître des lieux et à asseoir sa légitimité. Plus encore que dans l'antichambre de Madame, l'espace au milieu de la pièce reste libre et dégagé. Une lanterne sert d'éclairage central.

**Chambre de Monsieur**, pourvue d'un cabinet borgne<sup>4</sup> ménagé dans l'épaisseur de la muraille. A l'origine, la chambre de Monsieur devait communiquer directement avec son antichambre au moyen d'une porte disposée en enfilade avec les deux autres ouvertures menant à l'appartement de Madame (vérifier, dans le « salon gris », la présence d'une telle communication). Étant donné que cette pièce a reçu, au début du XIXe siècle, une nouvelle décoration, partant une nouvelle affectation, il n'y a pas lieu d'en préciser la décoration initiale. Disons simplement qu'elle devait être assez riche, puisque la tradition voulait que les chambres à coucher des maître et maîtresse de maison fissent l'objet d'une attention toute particulière de la part des architectes et des décorateurs.

Comme cette pièce a reçu un tout nouveau décor de papier peint panoramique et de cheminée, il nous semble opportun de la désigner dorénavant comme « **Salle à manger de jour et ancienne chambre de Monsieur** ». La nouvelle décoration doit comprendre un mobilier de salle à manger reflétant le style néoclassique en vigueur durant le premier tiers du XIXe siècle : soit des meubles et des objets de styles Consulat, Empire, Restauration, voire Charles X.<sup>5</sup> Idéalement, ce mobilier devrait comprendre une large console en acajou (ou en noyer) (ou alors un buffet « en enfilade » à hauteur d'appui en acajou ou noyer), une table allongée (table ronde à pieds fuselés dont le plateau, coupé en son milieu, permet d'accueillir deux ou trois allonges) également en acajou ou en noyer<sup>6</sup>, ainsi qu'une dizaine de chaises disposées soit pour partie autour de la table et le long des murs, soit uniquement le long des murs. Une pendule flanquée de deux candélabres sur la cheminée, devant un miroir, le tout de style Empire ou Restauration. Un buste sur la console et une paire de vases ou de flambeaux, une ou deux paires de colonnes supportant des bustes, des vases ou des girandoles, ainsi qu'un beau lustre en bronze de style Empire ou même une lanterne pourraient avantageusement compléter l'ensemble, de même que quelques jolies pièces d'argenterie néoclassiques (ou, à défaut, de métal argenté) disposées sur la table.

**Grand Cabinet.** Cette pièce était destinée aux activités semi-officielles du maître de maison. Elle lui servait de lieu d'audience privée et à mener ses affaires. En tant que telle, cette pièce est également richement et confortablement décorée (comme en témoigne la mouluration des lambris en partie supérieure), car elle sert, littéralement, à « en imposer » aux visiteurs. Pour ce qui est du mobilier, on peut imaginer un large bureau plat ou un bureau à cylindre placé au milieu de la pièce accompagné de son siège de cabinet à piétement losangique ; un canapé et quelques fauteuils à la reine placés le long des boiseries, un secrétaire en armoire et, en pendant, un cartonnier serre-papiers. La présence de coffres-forts dissimulés dans l'épaisseur du mur de l'embrasure de la fenêtre, remontant au XVIe siècle (?) et dont l'usage s'est maintenu au XVIIIe siècle, accrédite encore l'hypothèse de la fonction de cette pièce. Les murs peuvent être chargés de peintures et de dessins, conférant à ce cabinet de travail des allures de « cabinet d'amateur ». Un beau cartel d'applique en bronze, ou un cartel en vernis Martin et un beau lustre à pampilles de cristal achèvent l'ensemble.

**Corridor.** L'aménagement et la décoration d'un corridor s'apparentent souvent à ceux d'un

vestibule. Il est donc sobre par tradition. Quelques chaises le long des murs suffisent amplement à l'ameublement : le passage ne doit pas être entravé, sachant qu'on utilisait à tout moment ces dégagements pour transporter plateaux de nourriture (pour les déjeuners et les dîners) et petits meubles (chaises, fauteuils en cabriolet, tables à jeux...). Pour la décoration des murs, compte tenu que l'appartement de commodité dispose depuis le XIXe siècle d'une salle à manger à thématique cynégétique, on pourrait tirer parti de l'importante collection de trophées et massacres et les réunir dans cet espace, comme il est d'ailleurs d'usage dans de nombreux châteaux.

## Appartement de société

Il est orienté au nord-ouest, là encore, conformément aux préceptes en vigueur à l'époque, puisque les activités sociales ont plutôt lieu dans la seconde partie de la journée. Curieusement, son « cœur » est en fait moins le salon que la salle à manger. Dans l'hypothèse où l'établissement de cette dernière pièce remonterait à l'époque des premières transformations réalisées au XVIIIe siècle, il est remarquable qu'une salle à manger ait été créée si tôt dans ce château. En effet, si les salles à manger sont connues depuis le XVIIe siècle, elles ne se généralisent vraiment qu'à partir du dernier tiers du XVIIIe. Auparavant, lorsqu'on les trouve indiquées sur des plans, c'est le plus souvent au titre de pièces de buffet ou de « réchauffoir ». Or à Oron, il existe non seulement un office-réchauffoir, mais une salle à manger répondant aux exigences architecturales les plus modernes pour l'époque. Elle se trouve tout à fait logiquement flanquée d'un côté d'un office, et de l'autre d'un salon.

**Office ou Réchauffoir.** Il sert d'une part de lieu de séjour pour les domestiques au service direct des maîtres, et d'autre part de pièce servant à réchauffer les plats préparés dans les cuisines situées à l'étage du dessous. Son ameublement doit donc être très simple, fait de meubles en bois massif, rustiques et - pourquoi pas ? - « démodés ». <sup>7</sup>

**Salle à manger.** Cette pièce, très bien pensée, témoigne, de même que l'abondance de poêles (très coûteux à l'époque) du fait que le réaménagement du château d'Oron a été conçu avec un grand souci du détail. Les décors (boiseries et mobilier) n'étaient peut-être pas des plus raffinés par comparaison avec d'autres aménagements datant de la même époque. Mais cette absence de raffinement est largement compensée par le soin qu'on a porté au *confort* des maîtres de maison. A Oron, le luxe consiste donc moins en un aménagement esthétique et artistique que dans les aspects *pratiques* : une distribution savante répondant aux notions de convenience, de bienséance et d'usage, des instruments de chauffage efficaces et une salle à manger dotée de multiples rangements ménagés dans la boiserie. La décoration de cette salle doit être relativement simple. Les buffets incorporés à la boiserie peuvent être laissés ouverts de manière à exposer les collections d'argenterie, de faïence, de porcelaine de Chine (*cf.* les motifs exotiques du poêle), ou, à défaut, d'étains. Une grande table, des chaises foncées de canne, deux paires de fauteuils également cannés, deux ou trois « tables de chasse » (larges consoles à deux ou quatre pieds supportant des plateaux de marbre), un beau lustre à pampilles, des candélabres et des flambeaux en argent ou en métal argenté, voire en bronze, de style Louis XV, disposés sur les tables et les consoles et nous avons une restitution tout à fait convaincante d'une salle à manger XVIIIe.

**Salon de compagnie.** Communiquant avec la salle à manger, nous nous trouvons dans un salon qui permettait de se réunir de façon informelle après le souper. Les divertissements vespéraux, à l'époque, sont principalement au nombre de quatre : la conversation, la lecture (*cf.* les motifs du poêle s'inspirant des *Fables* de Jean de La Fontaine), les jeux et la musique. <sup>8</sup> On peut donc gager que la pièce attenant à la salle à manger devait posséder de quoi contenter les amateurs de ces quatre types d'occupation. Le décor de la boiserie est aussi simple que dans les autres pièces

(exception faite de la chambre de Madame et du grand cabinet, dont les lambris présentent une mouluration sinueuse en partie haute plus raffinée). L'ameublement devait donc être relativement simple lui aussi : sièges en cabriolet, cannés ou non, petites tables destinées aux jeux de cartes, de dames, d'échecs ou de trictrac, instruments de musique (clavecin ou piano-forte, violon, violoncelle, harpe, flûte...). Une commode, une paire de consoles, un grand lustre à pampilles, force candélabres et flambeaux de manière à pouvoir se divertir une fois le soir tombé, quelques objets décoratifs (vases, porcelaines, etc.), un paravent et voilà le salon de compagnie remeublé !

**Bibliothèque ou ancienne « Salle ».** Au XVII<sup>e</sup> siècle, elle n'appartient probablement pas vraiment à l'appartement de société. Elle sert plutôt de pivot de l'étage noble autour duquel s'articulent les deux appartements cités. Notre hypothèse est qu'avant d'être transformée radicalement en bibliothèque, cette grande pièce devait être l'ancienne « salle » de l'appartement seigneurial du château. Elle avait probablement reçu un beau décor peint à fresque au XVII<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent certains motifs conservés et mis au jour récemment. Comme il ne semble pas être fait mention de boiseries posées dans cette pièce, et comme il s'agissait de la salle la plus emblématique du château, la plus grande (et, partant, la plus malcommode à chauffer !), il est possible, voire probable, qu'elle n'ait subi que peu de transformations au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. On aura sans doute préféré la laisser telle quelle, dans un souci d'économie d'une part, et, d'autre part, dans celui de conserver une salle d'apparat capable de témoigner par son ancienneté et sa relative austérité du caractère sacré des institutions seigneuriales. Tout au plus aura-t-elle été garnie de tapisseries et de paravents destinés à se prémunir un peu des vents coulis qui devaient sévir à la mauvaise saison. Outre les tapisseries, on peut imaginer que des trophées d'armes blanches aient constitué l'essentiel du décor. De vastes dimensions, mais difficile à meubler, cette pièce a peut-être connu diverses affectations : salle de réception lors de grandes fêtes, et, le reste du temps, lieu de dépôt, garde-meuble, voire salle de repos de quelques domestiques qui, le jour venu, faisaient disparaître leurs paillasses derrière des paravents. Elle ouvre sur un corridor plus large que ceux qui desservent les appartements de commodité et de société. Et seul l'escalier de pierre (escalier d'honneur ?) permet d'y accéder.

Transformée en bibliothèque au cours du XIX<sup>e</sup> siècle pour abriter les importantes collections bibliophiliques du nouveau propriétaire, il sera difficile de la meubler dans un style précis. Puisque cette bibliothèque abrite les joyaux, pour ainsi dire, du château, nous proposerions volontiers qu'on tire parti des meubles XIX<sup>e</sup> les plus beaux qui n'auraient pas trouvé leur place dans les autres pièces, en tenant compte, bien sûr de leur « convenance » : on se concentrera donc sur des sièges confortables, des tables de lecture et de travail, des bureaux, des lampes, etc. Un style chaleureux, à l'anglaise, tel qu'il est déjà esquissé aujourd'hui, serait, à notre avis, une solution assez convaincante.

**Corridor.** Ce dégagement, plus large que celui qui dessert l'appartement de commodité, sert de transition avec la Salle. Il en est, pour ainsi dire, l'antichambre. À ce titre, on peut envisager d'y laisser les imposantes bibliothèques qui s'y trouvent déjà. Mais on pourrait aussi imaginer y ajouter une décoration martiale (trophées d'armes) qui présenterait le double avantage de tirer parti des collections d'armes conservées au château et de rappeler l'origine seigneuriale des lieux.

## Quelques remarques en guise de conclusion

Cette proposition ne repose pas sur la lecture des archives relatives à l'histoire du château d'Oron. En conséquence, certains documents confirmeront ou infirmeront peut-être certaines de ces hypothèses. En outre, il faut être conscient que les affectations des pièces changent souvent au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, et ce selon les besoins. Différents baillis ont vécu dans ce château. Certains

étaient mariés, d'autres pas. Certains avaient des enfants, d'autres pas. Certaines épouses accompagnaient leur mari durant leurs séjours au château, d'autres pas. Le nombre de subordonnés (secrétaires) du bailli a lui aussi pu varier au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, tout comme le nombre de domestiques. Quantité de facteurs ont donc pu influer sur l'affectation de certaines pièces de ces appartements.

Quoiqu'il en soit, il nous paraît important de proposer une sorte de lecture « idéale » des plans actuels, qui ne soit guidée que par les préceptes d'architecture en vogue au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'idée consistait en somme à tenter de se mettre à la place des architectes mandatés dans les années quarante, Albrecht Stürler et les frères Delagrange. Et de répondre à cette question : comment transformer un logis médiéval en un lieu confortable qui respecte les principes d'usage et de bienséance en vigueur au XVIII<sup>e</sup> siècle ?

Au reste, le dépouillement de certaines archives réalisé par Brigitte Pradervand<sup>9</sup> tend à corroborer certaines de nos hypothèses. En effet, selon un devis de travaux à exécuter en 1784, la majorité des pièces de l'appartement de commodité se trouvent nommées. Ainsi :

La *Garde-robe de Madame* semble, à cette époque, avoir été aménagée en *Chambre des Enfants*. Ce qui est tout à fait conforme à l'évolution des mœurs sociales qui s'opère dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Fort logiquement, on convertit tout ou partie (selon le nombre d'enfants en bas âge) des cabinets de la garde-robe de manière à pouvoir y disposer les lits des enfants, voire celui de leur nourrice.

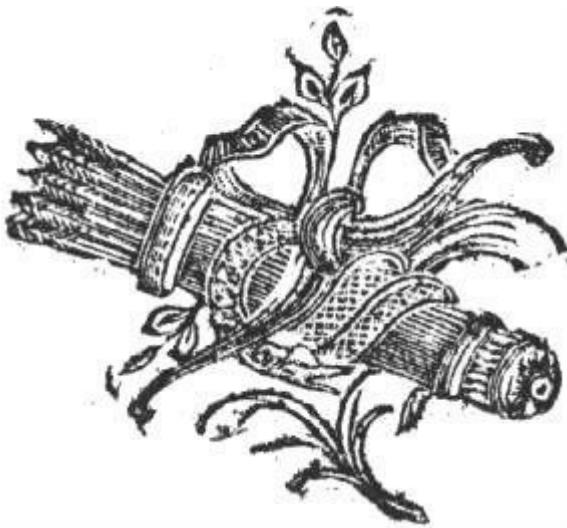
La *Chambre de Madame* est bien désignée comme étant celle de *Madame la Baillive* et son *Boudoir* attenant, son *Cabinet*.

L'*Antichambre de Madame* servait de *Salle d'Audience*, sans qu'il soit précisé si l'usage de cette pièce était réservé à Madame ou à Monsieur. Il est plausible que, selon les époques et les besoins, cette salle ait pu servir soit exclusivement à Madame, soit à Monsieur et à Madame, soit seulement à Monsieur. Le fait que cette pièce soit désignée sous l'appellation de « salle d'audience », démontre en tout cas qu'elle était bel et bien destinée à un usage social, celui de faire patienter les visiteurs et solliciteurs, voire d'y écouter leurs doléances.

L'*Antichambre de Monsieur* est désignée comme *Salle des Armoiries*. Cet intitulé ne fournit pas explicitement la fonction de cette pièce. Cela dit, son caractère « officiel », recensant les armoiries des baillis, semble en conformité avec la description que nous en avons faite. Il s'agit bien, à notre avis, d'une salle destinée, elle aussi, à faire patienter les solliciteurs. Selon les époques et le rang des visiteurs, ces derniers étaient reçus soit dans l'antichambre attenante, soit dans le grand cabinet.

La *Chambre de Monsieur* est désignée comme *Chambre des Receveurs*, autrement dit des baillis. Il s'agit donc bien de la chambre du maître de maison. Cette pièce est aussi désignée par sa couleur : « chambre bleue ».

Enfin, nos considérations relatives à la décoration se fondent, elles aussi, sur une lecture idéale. Elles ont pour but d'aider à se représenter l'ameublement de ces appartements durant l'Ancien Régime ou les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. En ce sens, elles ne témoignent pas forcément de l'histoire ultérieure du château. Mais, là encore, il nous paraît important de construire sur des fondations solides. Bien sûr, des compromis devront être trouvés, afin, notamment, de suggérer le « passage du temps » et d'évoquer les générations de propriétaires qui se sont succédé à Oron. Toutefois il est souhaitable que ces compromis soient décidés en toute connaissance de cause, en nuisant le moins possible à l'esprit qui présida à l'aménagement initial de ces appartements.



<sup>1</sup> Auparavant, les enfants en bas âge étaient confiés à une nourrice qui se chargeait de leur éducation jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge d'être placés dans un internat ou un couvent. Ils vivaient donc avec elle, à l'étage des domestiques, dans l'entresol ou sous les combles.

<sup>2</sup> Les rois et les princes (Louis XIV à Versailles en est l'exemple le plus connu) reçoivent volontiers dans leur chambre, et ceux qui y sont introduits - des ambassadeurs par exemple - ne peuvent que s'estimer honorés de cette faveur qui leur est faite.

<sup>3</sup> Dans le cas où l'on souhaite recevoir et s'attarder dans cette pièce, on fait venir des meubles volants : sièges « en cabriolet » et petites tables destinées soit à des travaux de couture ou de broderie, soit au jeu ou à la collation.

<sup>4</sup> *A priori*, nous pensons plus à un cabinet de toilette qu'à un cabinet serre-papiers ou local d'archives.

<sup>5</sup> Bien sûr, tous ces styles ne doivent pas forcément être représentés ! Cette énumération correspond en fait à un éventail de styles compatibles avec le papier peint qui forme l'essentiel du décor de cette pièce. Dans l'idéal, il faudrait ne choisir que des meubles et des objets appartenant à un voire deux styles consécutifs au maximum.

<sup>6</sup> L'acajou présente l'avantage d'être pur plus de style et plus élégant, mais le noyer celui d'être plus conforme aux fabrications locales.

<sup>7</sup> Entendre des meubles considérés comme passés de mode, car fabriqués sous les règnes précédents, de Louis XIII et Louis XIV ; en France comme en Suisse, c'était en effet souvent l'usage de reléguer dans les châteaux de campagne les meubles passés de mode, *a fortiori* dans les pièces réservées aux domestiques.

<sup>8</sup> A ces quatre divertissements, il faudrait bien sûr ajouter le théâtre, hélas inexistant à Oron.

<sup>9</sup> Brigitte Pradervand, *Oron - Château, séance du 20 mai 2010, Notes sur l'affectation du « salon de chasse » et des pièces voisines (en complément au rapport du mois de mars 2010 et sur les fenêtres dans l'iconographie ancienne)*, Ollon, 17 mai 2010.